



Mallette crèche inclusive

à destination des milieux
d'accueil de la petite enfance

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

L'APEDAF lance sa Mallette inclusive pour l'accompagnement et l'aide à l'inclusion en crèche de nos enfants sourds et malentendants

Depuis plus de 43 ans, l'APEDAF asbl (Association des Parents d'Enfants Déficients Auditifs Francophones) a pour objectif l'épanouissement de l'enfant sourd ou malentendant et de sa famille.

L'APEDAF a pour mission la création de liens et agit comme un acteur de référence du domaine de la surdité représentant les parents d'enfants sourds ou malentendants.

L'APEDAF opère sur trois axes d'action:

- le soutien parental
- le soutien pédagogique
- la sensibilisation du grand public (campagne de sensibilisation)

La mallette inclusive à destination des crèches a pour objectifs de:

- Favoriser l'inclusion des enfants sourds ou malentendants au sein des milieux d'accueil de la petite enfance en proposant des outils pédagogiques et des sensibilisations à la surdité pour le personnel des crèches ;
- Amener le milieu d'accueil à une prise de conscience des réalités de la surdité chez l'enfant ;
- Encourager et développer chez la puéricultrice ou l'auxiliaire de l'enfance, les initiatives pour favoriser la participation de l'enfant en crèche ;
- Permettre au bébé sourd et ses parents de participer pleinement à la construction d'une société plus juste et plus équitable.

Pour plus d'informations sur la mallette et son contenu, veuillez consulter le dossier presse sur www.apedaf.be

En pratique...

La mallette est gratuite.

Trois possibilités pour l'obtenir:

- Livraison et présentation de la mallette dans vos locaux
- Collecte dans les bureaux de l'APEDAF (3 antennes: Bruxelles, Tournai, Grand-Leez)
- Envoi par la poste avec des frais de port à votre charge

Renseignements et réservations:
Zeliha Akman, Responsable du service social
0474/30.55.94 ou 02/644.66.77
service.social@apedaf.be

Avec le soutien de